

Lettre recommandée

Commune de Lausanne
Direction des travaux
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 24 juin 2013

Remarque à la mise à l'enquête Route Cantonale No 601-B-P hors traversée de localité

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de mise à l'enquête susmentionnée concernant le trafic cycliste. Ayant été consulté au moment du projet, nous n'avons pas de remarques concernant l'aménagement en général qui nous paraît bien prendre en compte les intérêts des cyclistes.

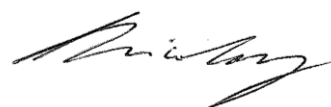
Nous avons par contre une remarque dans le sens de la descente. Comme les cyclistes emprunteront la route au même titre que les voitures, il est important que la signalisation pour les vélos soit bien indiquée.

Au niveau du carrefour de la rue de Valmont, un sas apparaît sur toute la largeur des trois présélections. Dans le cas où un cycliste veut tourner à gauche, il est impossible de traverser deux présélections très fréquentées par les voitures. Dans ce cas de figure, le cycliste est obligé de se rabattre avant le feu, car il est impossible de traverser deux présélections très fréquentées par les voitures. Nous demandons donc de "séparer" visuellement les sas et d'ajouter des pictogrammes vélos en amont pour inciter les cyclistes à se rabattre dès le profil 38, tant qu'il n'y a que deux présélections.

Notre remarque est la même concernant le carrefour à la hauteur de la sortie d'autoroute. Il n'y a pas d'enjeu de tourner à gauche, mais la séparation des sas est là aussi importante pour que les intentions des cyclistes soient claires. Il est aussi important d'indiquer aux conducteurs de voiture que les vélos ont le droit de prendre leur place au même titre qu'une voiture, ce que certains conducteurs tendent à oublier.

Concernant la piste mixte à la montée, les plans ne permettent pas de savoir comment sera traitée la différenciation entre zones vélos et piétons. Il serait souhaitable de définir une couleur de revêtement qui différencie bien les deux zones vélos-piétons, par exemple en ayant la partie cycliste de la même couleur que la route et la partie piéton plus claire. Ainsi, les piétons auront tendance à se serrer automatiquement à droite.

En espérant que ces éléments pourront être intégrés à ce projet, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Lucas Girardet
Président

Arnaud Nicolay
Secrétaire général